

Christele Bouvier, aumônière de prison et « thérapeute de l'âme »

Depuis bientôt 10 ans, Christele Bouvier, responsable diocésaine de l'aumônerie des prisons, assure un soutien spirituel et moral auprès des personnes détenues qui le demandent. Elle est témoin de la détresse psychologique retentissante entre les murs des établissements pénitentiaires lillois.

Laique en mission, Christele Bouvier est aumônière des prisons en région lilloise et intervient principalement dans les quartiers des femmes. Par des rencontres individuelles en cellule, elle rend visite aux personnes détenues pour leur offrir un espace de parole et d'écoute. Un moment en suspend pour celles et ceux qui vivent dans des conditions de plus en plus dégradées. Interview.

Pourquoi les détenues acceptent-ils de vous parler ?

Les raisons sont très diverses, ce n'est pas toujours une question de foi. Bien souvent, ils souffrent de l'isolement et ont besoin de parler à quelqu'un. En rentrant en prison, les détenus perdent tous repères extérieurs, le « choc carcéral » les déboussole. Ils vont chercher du sens à leur peine, c'est propice à la quête spirituelle. Et nous, on apparaît un peu comme une bouée de secours. À travers les conversations, ils évoquent petit à petit leur parcours de vie. La question de foi émerge d'elle-même, on ne brusque jamais les choses. Notre but n'est pas d'évangéliser à tout prix.

L'Observatoire international des prisons (OIP) alerte sur la mise en danger de la santé mentale des détenus du fait du durcissement des conditions sécuritaires et la dégradation de la qualité des soins en détention. Partagez-vous ce constat ?

Oui, de plus en plus de détenus font appel à nous tellement les conditions d'emprisonnement sont dures. On apparaît comme une ouverture sur le monde extérieur pour eux.

À cause de la surpopulation carcérale, les détenus sont parfois trois dans une cellule de 9 m². Cette situation inhumaine génère des tensions. Nous, on essaie d'être facteur d'apaisement au milieu de tout ça. La vie en collectivité implique parfois les co-détenus dans les discussions. Lorsqu'ils sont confessions différentes, on assiste à un véritable dialogue inter-religieux.

Au 1er juin 2025, la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques dénombrait 84 447 personnes détenues pour 62 566 places opérationnelles.

Les détenus nous remercient de notre présence en cellule ou lors des célébrations du dimanche matin. Être présent pour eux, c'est une manière de leur redonner un peu de dignité.

Le taux de pathologies psychiatriques est quatre à dix fois plus élevées en prison que dans la population générale. Comment accompagnez-vous une personne détenue ayant des troubles psychiatriques ?

Face à ce type de troubles, l'accompagnement n'est pas simple. Je ne suis pas formée pour ça. Les agents pénitentiaires me préviennent quand une personne est agitée et me déconseillent de m'entretenir avec. J'aspire à ce que nos échanges soient une source d'apaisement pour eux, qui vivent dans un environnement très violent.

En prison, les psychiatres font comme ils peuvent, mais les besoins sont tellement importants qu'il est difficile pour eux d'y répondre. Parfois, ils n'ont pas d'autres choix que de « shooter » aux calmants des détenus ayant des forts troubles et présentant des accès de violence. C'est très compliqué d'échanger avec eux car ils n'ont pas les idées claires. Mais je leur apporte ma présence et ils le ressentent. Certains détenus nécessiteraient une prise en charge psychiatrique adaptée, comme en UHSA (Unité hospitalière spécialement aménagée), mais ce type d'établissement est déjà saturé.

Un seul UHSA, implanté à Seclin, recouvre l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Sur plus de 7 700 détenus à la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, seuls 60 lits sont disponibles.

Avez-vous l'impression de contribuer au soin en détention?

Sans prétention, oui. Je pense que nous avons un peu ce rôle curatif. Nous contribuons au *care*, comme le veut l'éthique chrétienne. Nous ne sommes pas psychologues, mais ne serait-ce que grâce à l'écoute, la parole se libère. Une fois, un détenu que j'accompagnais en parallèle de ses soins psychiatriques, m'a dit que j'étais sa « thérapeute de l'âme ». Ça m'a beaucoup marqué.

Chaque année, environ 120 détenus se suicident dans les prisons françaises. C'est dix fois plus que dans la population générale. Comment accompagne-t-on une personne ayant des idées suicidaires lorsqu'on est porté par la foi catholique ?

Régulièrement des détenus me confient leurs idées suicidaires. Une fois, l'un d'entre eux avait écrit des lettres d'adieux et programmé son passage à l'acte. Dans ce genre de situation, on essaie de « raisonner » la personne. Avec des textes bibliques, on essaie de leur apporter l'espérance et leur montrer qu'il y a encore des choses à vivre. J'ai vu des personnes qui, grâce à la foi, s'en sont sortie, mais aussi d'autres qui ont mis fin à leur jour dans leur cellule. On vit un véritable deuil, mais on doit accepter que notre mission d'aumônier s'arrête.

Comment aidez-vous un détenu à se sentir mieux psychologiquement ?

La plus grande misère existentielle des personnes incarcérées est de ne pas se sentir aimées. On leur montre que malgré leurs actes, ils restent dignes de l'amour de Dieu et peuvent toujours se tourner vers Lui. Cela suppose un chemin d'acceptation aussi en l'amenant à reconnaître sa propre culpabilité.

On peut parler de justice restaurative. Au début, ils sont dans le déni. Mais quand ils prennent conscience de la responsabilité de leur acte et de la souffrance d'une victime, c'est un vrai tournant. À partir de là, un chemin est possible et l'accompagnement se fait à travers les textes bibliques. La restauration de la victime et celle d'un coupable passe souvent par les mêmes processus. Le but n'est pas d'excuser leurs actes, mais plutôt d'essayer de comprendre comment ils en sont arrivés là.

Notre accompagnement d'aumônier s'arrête dès la sortie de prison. C'est une question d'éthique, car même si nous avons noué une relation, le lien ne peut pas perdurer. Nous expliquons que nous appartenons à leur « passé carcéral » et qu'il est temps pour eux de prendre un autre chemin. On met ensuite les anciens détenus en contact avec les paroisses les plus proches de chez eux. C'est comme une sorte de relais, même si certaines sont réticentes à les accueillir.

L'aumônerie des prisons fait-elle consensus chez les catholiques ?

Non, pas vraiment. Des chrétiens nous interpellent et nous demandent pourquoi on fait cela. Ça me permet de rappeler que le Christ agissait pour les plus fragiles. Et les personnes en détention sont des personnes fragilisées. Certes, ils ont commis un péché, mais nous ne pouvons pas fermer les yeux sur leurs souffrances. L'enfermement, c'est être en périphérie de tout. Et la prison, c'est aussi la périphérie de l'Église.

Il y a beaucoup de peurs derrière ces réticences. Il faut éveiller les consciences sur ce sujet de l'enfermement, car c'est une question de société.

Gabrielle Fromont